



PROJET EDUCATIF

Regarder la personne comme un être en devenir

- *L'interdit du jugement définitif*
- *Le refus des étiquettes*

Le droit d'avoir un parcours sans être réduit à son passé, ses comportements, ses résultats

*Assises de l'Enseignement
Catholique 2006*



PROJET EDUCATIF

L'école Saint Jean est un établissement catholique lié à l'Etat par contrat d'association, sous la tutelle de l'Enseignement Catholique du diocèse de Fréjus Toulon.

Elle met en œuvre un projet qui se réfère à l'Évangile et à l'enseignement de l'Église Catholique. Il est source d'inspiration et force d'interpellation pour ce qui se vit et se transmet dans l'établissement. C'est ainsi que nous posons un regard attentif et bienveillant sur chaque enfant tout en voulant lui donner le sens de l'effort, l'attention à l'autre et l'amour du travail bien fait.

A l'origine, l'école était composée de deux bâtiments séparés de 800 mètres.

L'école Saint Nazaire ouvrit ses portes pendant la première guerre mondiale. D'abord école de garçons, elle deviendra mixte en 1973.

L'école Saint Vincent, dirigée par les Sœurs de Saint Vincent de Paul puis par des laïcs, accueillait les filles. En 1995 les écoles devenues vétustes sont reconstruites en une seule école sur un terrain cédé par la paroisse où s'élève la Chapelle de la Sainte Famille. Cette même année, l'école, rachetée par la paroisse, devient le Centre Saint Vincent, centre de rencontres et d'échanges. Les locaux de l'école Saint Nazaire furent vendus à un particulier.

La Communauté a dédié la nouvelle école à Yann, élève de CM2 qui décède des suites d'une maladie. Elle s'appellera Ecole Saint Jean.

L'école compte huit classes, trois classes maternelles, cinq classes élémentaires et un mi-temps de regroupement d'adaptation.

L'école primaire a pour objectif la réussite de chaque élève et assure la continuité des apprentissages dans le respect du rythme de chacun en fonction de ses aptitudes et de ses difficultés. Elle est divisée en trois cycles :

1° Le cycle 1, qui se déroule à l'école maternelle ;

2° Le cycle 2 des apprentissages fondamentaux, qui se poursuit les trois premières années de l'école élémentaire (CP – CE1 – CE2);

3° Le cycle 3, cycle de consolidation, qui correspond aux deux dernières années de l'école élémentaire et à la première année du collège (CM1 – CM2 – 6^{ième}).

Le regroupement d'adaptation est tenu par une enseignante spécialisée. Elle est une personne ressource. Elle participe à la construction et à la mise en œuvre de réponses adaptées aux besoins particuliers de certains enfants.

La taille de notre établissement favorise un esprit familial et une proximité relationnelle.

La communauté éducative s'édifie sur des relations de dialogue et de collaboration entre tous les partenaires ; OGEC (organisme de gestion de l'Enseignement Catholique), les parents représentés par l'APEL (association des parents de l'enseignement libre), enseignants, prêtre, religieuses, personnel d'administration et de service, et bien sûr les enfants.

Notre projet éducatif, porté par la communauté éducative, se réfère à l'Évangile et à l'enseignement de l'église catholique.

Nous accueillons tous les enfants, leur annonçons Jésus Christ, leur transmettons le message chrétien dans le respect de la liberté.

« L'école catholique est donc elle-même un lieu d'évangélisation, d'authentique apostolat, d'actions pastorale, non par le moyen d'activités complémentaires, parallèles ou parascolaires, mais par la nature même de son action directement orientée à l'éducation de la personnalité chrétienne » *Congrégation pour l'éducation catholique Avril 1988*

« Dimension religieuse de l'éducation dans l'école catholique »

« L'enseignement catholique ne peut pas renoncer à la liberté de proposer le message et d'exposer les valeurs de l'éducation chrétienne. Il devrait être clair pour tous qu'exposer et proposer n'équivaut pas à imposer. » *Congrégation pour l'éducation catholique Avril 1988*

« Dimension religieuse de l'éducation dans l'école catholique »

C'est, imprégnée de cet esprit, que la communauté éducative de l'école Saint Jean choisit d'aider l'enfant à grandir.

Viser la réussite
de tous les
élèves

Proposer des
méthodes
adaptées au
monde
contemporain

Permettre à
l'enfant de
devenir
progressivement
responsable

Grandir
ensemble en
développant
l'autonomie et la
confiance en soi

PROJET EDUCATIF



PROJET D'ETABLISSEMENT 2021 - 2024

Parce que nous croyons en chacun des enfants, parce que nous croyons que le bon est en chacun d'entre eux, parce qu'ils porteront le monde de demain, l'ensemble de la communauté se mobilise dans l'accompagnement personnalisé de chaque enfant, lui permettant ainsi d'être reconnu pour ce qu'il est. Tout en respectant la liberté de conscience de chacun, l'école Saint Jean est ouverte à tous ceux qui en acceptent le projet.

L'animation Pastorale **Objectifs et moyens de mise en œuvre**

Une école signe de vie : Faire de l'école un lieu d'éducation et de vie animé par l'esprit chrétien.

L'école Saint Jean est un lieu de cheminement pour toutes les personnes qui y vivent. Nos paroles, nos actes de la vie quotidienne sont l'occasion de témoigner des valeurs d'accueil, d'écoute, de partage et d'entraide ayant à cœur de partager avec les enfants et leurs parents la joie de croire en Jésus Christ.

La foi, l'espérance et la charité chrétienne se partagent au sein de toute communauté, qu'elle ait les dimensions de la famille, de l'école, de la paroisse, du diocèse ou de l'Eglise.

Dans notre école, nous proposons l'Evangile comme source et force de vie, persuadés que toute personne est capable de grandir dans sa vie spirituelle, de concevoir et de nourrir une foi personnelle.

*« Nous sommes tous appelés à offrir aux autres
le témoignage explicite de l'amour salvifique du Seigneur,
qui, bien au-delà de nos imperfections, nous donne sa proximité,
sa Parole, sa force, et donne sens à notre vie. »*

Pape François, *La joie de l'Evangile* § 121

La Pastorale de l'école Saint Jean vise en tout premier lieu, un climat, un état d'esprit, une posture qui permettent à chacun de trouver sa juste place dans ses relations de respect, de confiance et de pardon. Elle concerne l'ensemble de la communauté éducative et propose à tous ceux qui le désirent de découvrir et d'approfondir *la culture et la foi des chrétiens*.

L'équipe pastorale est composée d'un prêtre accompagnateur et d'une équipe pastorale. Cette dernière intervient en lien étroit avec le corps enseignant. Les catéchistes se retrouvent dans l'année pour enrichir leur formation par un partage des expériences. Depuis la rentrée 2021, mise en place d'un conseil pastoral. Ce dernier est composé de parents et d'enseignants, **en lien avec la paroisse de Sanary/mer**.

Son rôle est de proposer des manifestations telles que des célébrations, rencontres, temps forts, actions humanitaires, en lien avec le calendrier liturgique.

Les enseignants se retrouvent également dans l'année pour un partage afin d'enrichir et de poursuivre leur cheminement personnel.

*« Etre disciple, c'est avoir la disposition permanente
de porter l'amour de Jésus aux autres. »*

Pape François, *La joie de l'Evangile* § 127

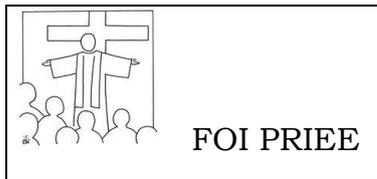
Le projet pastoral s'articule autour de quatre piliers de la catéchèse :

- la foi priée (temps de prière en classe ou en école)
- la foi enseignée (pédagogie adaptée à l'âge des enfants)
- la foi célébrée (Messe et préparation des sacrements)
- la foi vécue (diverses actions au sein de l'école, de la paroisse de Sanary et du diocèse)

Chaque rencontre de catéchèse, tout en étant structurée et préparée, est avant tout un temps de partage. A travers notre regard chrétien, nous aidons les enfants à se découvrir enfants aimés de Dieu.

*« Le Seigneur t'appelle toi aussi à faire partie de son peuple
et il le fait avec grand respect et amour ! »*

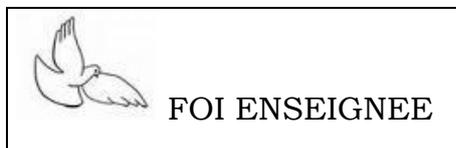
Pape François, *La joie de l'Evangile* § 113



*Je vous donne un commandement nouveau :
C'est de vous aimer les uns les autres. Jean 13, 34*

Chaque enfant est appelé à se laisser guider par ce commandement et le mettre en pratique dans sa vie quotidienne. L'enfant est appelé à devenir témoin de l'Amour du Christ dans sa relation avec autrui. Charité, pardon, partage et joie sont les valeurs à vivre au sein même de l'école. Elle devient alors lieu d'apprentissage.

Plusieurs actions se vivent dans le cadre de l'école, ou parfois, en lien avec la paroisse.



1^{ère} ETAPE : Petite, moyenne et grande sections de maternelle

En maternelle : éveil à la foi 30 minutes une fois par mois.

En élémentaire : 45 min de catéchèse par semaine et célébration d'une messe par mois.

Parcours construit par l'équipe pastorale et validé par le Prêtre accompagnateur ainsi que le Prêtre de notre Paroisse.

Objectifs :

- Eveiller la foi des plus jeunes
 - Apprendre à faire silence en présence du Dieu Amour
 - Initier à la prière
- ✓ Dans le cadre d'une rencontre d'environ 30 minutes avec les catéchistes.
- Accueil.
 - Temps de Parole (Bible)
 - Temps d'activités
 - Temps de prière et de chants
- ✓ Découverte du sens des grandes fêtes chrétiennes qui rythment l'année à partir de la Parole de Dieu

2^{ème} ETAPE : CP et CE1

Depuis janvier 2019 mise en place d'un nouveau parcours. :
« Dieu fait pour nous des merveilles », éditions médiaclap.

Objectifs :

- Fortifier sa relation avec Dieu
- Aimer prier avec des chants, des expressions corporelles, à travers le silence.
 - Apprendre les grands repères du temps liturgique (Avent, Noël, Pâques, Dimanche) avec les principaux récits bibliques et les prières des chrétiens
 - Apprendre à discerner ce qui est bien et mal sur la base de la parole de Dieu
 - Participer aux célébrations eucharistiques
- ✓ Dans le cadre d'une rencontre avec la catéchiste
 - Le texte de la Parole de Dieu (attitude spirituelle)
 - La prière, le chant
 - Une page visuelle illustrant le texte biblique
 - Une activité manuelle

3^{ème} ETAPE : CE2, CM1 et CM2

Depuis janvier 2019, mise en place d'un nouveau parcours. :
« Et qui donc est Dieu ? », éditions Bayard : un coffret et une collection en 12 modules pour construire un itinéraire de catéchèse complet sur 3 années.

- ✓ Dans le cadre d'une rencontre avec la catéchiste
 - Travail avec le texte biblique
 - Temps d'explication, commentaires et questions
 - Temps de rassemblement, prière et chants
 - Retenir les points importants
 - Préparation aux sacrements

LES SACREMENTS

« Les sacrements sont des signes sensibles et efficaces de la grâce, institués par le Christ et confiés à l'Eglise, par lesquels nous est donnée la vie divine. Ils sont au nombre de sept. »

§224 du Compendium de Catéchisme de l'Eglise Catholique

Dans le cadre de l'école, nous proposons d'initier les enfants à trois sacrements (Baptême, Communion, Réconciliation) qui correspondent à leur âge.



Le Baptême

*« Par le bain du Baptême Il nous a fait renaître
Et nous a renouvelés dans l'Esprit Saint » Epître de Paul à Tite 3,
2-5*

Le Baptême, qui fait de nous des chrétiens, est proposé à tout enfant non baptisé. Chaque année, des parents demandent le Baptême pour leur enfant déjà parvenu en âge de scolarité, d'autres fois, les enfants font eux-mêmes cette démarche. La préparation se déroule sur deux ans.

La cérémonie du Baptême a lieu à l'église Saint Nazaire en fin d'année scolaire.



L'Eucharistie

*« Moi je suis le Pain de vie.
Celui qui vient à moi n'aura plus jamais faim. » Jean 6,36*

L'Eucharistie, présence vivante du Christ, est le trésor de l'Eglise. Jésus, présent dans l'hostie, reprend en nous tout son amour. C'est la messe qui nous fait vivre réellement en chrétien.

Notre école a cette joie d'être proche de la paroisse de Sanary et tous les membres de l'école sont vivement invités à participer à la messe du dimanche.

Dans le cadre de l'école, des célébrations eucharistiques nous réunissent une fois par mois.

Préparation à la première Communion

Nous avons à cœur de proposer à tous les enfants de CM1 une préparation à la première Communion. Grâce aux liens que nous tissons avec la paroisse de Sanary, cette préparation est enrichie d'une dimension communautaire.

Elle comporte :

- Une fidélité à la messe du dimanche
- Réunions des parents
- Une participation aux deux de retraites qui sont organisées par la paroisse



Sacrement de réconciliation

*« Recevez l'Esprit Saint ; tout homme à qui vous remettrez ses péchés,
Ils lui seront remis ; tout homme à qui vous maintiendrez ses péchés,
Ils lui seront maintenus » Jean 20, 22-23*

L'appel du Christ retentit en permanence dans la vie du baptisé. Jésus ressuscité a institué ce sacrement pour la conversion des chrétiens qui se sont éloignés de lui par le péché.

Lors de la préparation à la première Communion, les enfants du CM1 sont appelés à vivre ce sacrement qu'ils découvriront au cours de plusieurs retraites.

En CM2, les enfants peuvent recevoir ce sacrement lors des visites régulières du prêtre à l'école et pendant tous les temps forts de l'année liturgique.

FOI VECUE

Temps de Noël : Crèche vivante avec les autres enfants du catéchisme paroissial, au théâtre Galli dans lequel sont fêtées traditionnellement les grandes fêtes de l'année.

Célébration de l'épiphanie.

Célébration de la Présentation au Temple.

Une messe par mois célébrée par notre Prêtre accompagnateur pour tous les élèves de l'élémentaire.

Temps du Carême :

- Cross du Carême – le Jeudi Saint
- Bol de riz – le Vendredi Saint
- Les bénéfiques sont destinés à des associations à but caritatif afin de porter un regard fraternel sur chaque homme.
- Chemin de croix

Sortie pastorale :

Afin de clôturer l'année de catéchisme, a lieu le pèlerinage d'une journée qui rassemble les élèves de la petite section au CM2.

Pour tous ces temps forts, sont associés autour des enfants, les enseignants, le personnel de l'établissement, le chef d'établissement, les parents et l'équipe de catéchistes.



Projet pédagogique

Nous aimons que les enfants viennent avec plaisir à l'école.

En accueillant un élève, nous accueillons d'abord un enfant.

Nous pensons que l'enfant doit être reconnu pour ce qu'il est, avec ses faiblesses et ses talents qui ne se limitent pas à l'acquisition des savoirs.

Nous cherchons à lui donner les moyens de développer l'estime de soi en proposant des expériences artistiques, sportives et techniques.

LES CYCLES

Cycle 1 : la maternelle

En entrant à l'école maternelle, l'enfant va apprendre à dépasser son égocentrisme, il découvre les autres, les règles d'une vie de groupe. Il doit s'y conformer. C'est le début de la socialisation.

Les autres objectifs principaux sont l'apprentissage du langage et la motricité pour un développement global harmonieux du petit enfant, en faisant ses premiers pas vers l'autonomie. Le langage est au cœur de toutes les activités, et tout est prétexte à l'enrichir.



Cycle 2 CP, CE1, CE2

L'axe essentiel du cycle est la maîtrise du langage oral et écrit. L'accent est mis d'une part sur l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, d'autre part sur le langage dans toutes ses dimensions ; la langue française, le langage mathématique, scientifique et informatique, le langage artistique et culturel.

Dans tous ces domaines, la justification et l'acquisition d'un vocabulaire précis sont recherchées.



Cycle 3 **CM1, CM2, 6ème**

Ce cycle a une double responsabilité : consolider les apprentissages fondamentaux qui ont été engagés au cycle 2 et qui conditionnent les apprentissages ultérieurs ; permettre une meilleure transition entre l'école primaire et le collège en assurant la continuité et une et une liaison avec la classe de sixième.

Ce cycle a pour objectif de stabiliser et d'affermir pour tous les élèves les apprentissages fondamentaux engagés dans le cycle 2, à commencer par ceux des langages et de la démarche scientifique.

Tous les enseignements doivent apprendre aux élèves à organiser leur travail pour améliorer l'efficacité des apprentissages.

Tous les enseignements contribuent à la formation du jugement et de l'argumentation.

Le projet d'établissement de l'Ecole Saint Jean s'articule autour de 4 axes principaux :

- Les enjeux de la modernité.
- L'ouverture à la pluralité des langues.
- L'Education Inclusive ouverture à tous.
- Le climat scolaire.

Objectifs et moyens de mise en œuvre

- En proposant une pédagogie différenciée.
- En portant une attention particulière à l'élève en difficulté et à l'élève Intellectuellement précoce.
- En favorisant le rôle de l'AESH.
- En développant le désir d'apprendre et le goût de l'effort.

- En utilisant des outils pédagogiques favorisant la mémorisation et la méthodologie.
- En donnant une place prépondérante et mesurée à l'outil informatique.
- En visant un parcours artistique et culturel associant rencontres, pratiques et connaissances.

- En sensibilisant à différentes conduites à risques, notamment l'usage d'Internet.
- En réfléchissant sur les relations entre pairs.
- En éduquant au développement durable.
- En favorisant une ouverture à l'international.

- En proposant des espaces de parole au sein de la classe.
- En proposant à l'élève de s'exprimer et de prendre des décisions.
- En créant les conditions pour un climat scolaire serein.

➤ **Prendre part aux enjeux de la modernité**

Action 1 : développer le numérique

Equipement : de la petite section de maternelle au CM2, chaque classe est équipée de TBI et de tablettes IPAD, une par élève du CP au CM2. Une salle technologique équipée de robots et d'une imprimante 3D pour faciliter l'accès à la robotique et à la programmation.

Echange : Educartable pour les devoirs et les supports interactifs, communication des informations aux familles.

Protection : charte informatique.

Outils pédagogiques : applications et logiciels adaptés.

Action 2 : s'engager dans une démarche de développement durable

Afin de permettre à l'enfant de devenir progressivement responsable, l'école Saint Jean a décidé de s'engager de manière active dans une démarche E3D. La démarche E3D (E3D = École/Établissement en Démarche de Développement Durable), c'est lorsque qu'un établissement (école, collège, lycée) s'engage dans une démarche globale de développement durable qui apporte des solutions concrètes face aux Objectifs de développement durable, dans le mode de fonctionnement de l'établissement (énergie, eau, déchets...) et à travers les enseignements délivrés.

Le projet lancé en septembre 2019 n'est que le début d'une grande aventure dans ce désir de « prendre soin de notre maison commune », comme nous le demande le Pape François dans son encyclique LAUDATO SI'.

- *La lutte contre le gaspillage alimentaire.*

Sensibilisation : L'école Saint Jean s'est engagée à la rentrée 2019 dans un programme de labellisation dans l'alimentation et plus particulièrement dans la lutte contre le gaspillage alimentaire en milieu scolaire.

- Les élèves participent à différents projets EDD de la petite section au CM2.
- Ils partent à la rencontre des producteurs locaux.
- Ils réalisent des campagnes de sensibilisation.

Des intervenants locaux et des partenaires nous aident, chaque année et nous soutiennent dans notre démarche : la mairie de Sanary sur mer ainsi que le SITMAT. C'est avec fierté que nous avons obtenu notre éco label en alimentation pour l'année 2020-2021.

- *Un jardin potager pédagogique : créer une culture commune autour de la problématique environnementale : tous impliqués !*

Inauguré à la rentrée 2021, le projet d'école concerne l'ensemble de nos classes. Une belle occasion de valoriser les réalisations des enfants, de stimuler leur créativité et de favoriser l'émulation collective !

➤ **L'ouverture à la pluralité des langues**

Action 1 : proposer l'enseignement de 3 langues étrangères.

Depuis plusieurs années, l'école Saint Jean propose à ses élèves :

- Des cours d'anglais de la maternelle au CM2 assurés par un professeur d'anglais natif de pays.
- 1 semestre d'initiation à l'italien de 30 min par semaine en classe entière de la PS au GS / 45 min du CP au CM2.
- 1 semestre d'initiation à l'espagnol de 30 min par semaine en classe entière de la PS au GS / 45 min du CP au CM2.
- Préparation et possibilité, pour les élèves de CM2, de présenter l'examen Cambridge « Starters ».

Un grand merci à la mairie de Sanary/Mer pour son soutien à nos projets.

Action 2 : intégrer davantage l'anglais et le développement durable dans le quotidien des élèves.

L'école renforce son projet d'établissement en intégrant un nouveau projet innovant transversal : le projet GREEN SCHOOL. Pour cela, l'école a passé un partenariat avec l'école d'anglais « Language Connexion » pour accueillir deux assistants de langue anglaise. Ces derniers interviennent dans les matières non linguistiques et des ateliers de développement durable 100% en anglais.



➤ L'éducation Inclusive ouverte à tous



Action 1 : maintenir et améliorer l'accueil de tous.

- *Un poste de regroupement d'adaptation*

Objectif : « *prévenir et remédier aux difficultés scolaires persistantes qui résistent aux aides apportées par les enseignants de la classe* ».

Le poste d'adaptation de l'école Saint Jean a été créé en 1996 pour améliorer l'accueil des élèves en difficulté scolaire.

Dans l'enseignement catholique, le « réseau » est constitué d'un regroupement d'adaptation et du service de psychologie de l'Enseignement Catholique du diocèse de Fréjus-Toulon.

Une mutualisation des moyens établie au plan diocésain nous amène à travailler avec l'institution Don bosco à Saint Cyr sur mer.

Le champ d'action du regroupement d'adaptation, son fonctionnement et le rôle des différents partenaires sont définis en conseil des maîtres et peuvent être révisés chaque année.

En cas de difficultés persistantes perturbant les apprentissages des élèves, l'enseignant spécialisé intervient avec l'objectif de les aider à surmonter leurs difficultés. Son intervention a lieu le plus souvent au terme d'une série d'aménagements pédagogiques et d'actions de soutien menées par l'enseignant de la classe avec l'appui de l'équipe pédagogique du cycle. Il s'agit, pour l'enseignant spécialisé, de prévenir et de repérer, grâce à une analyse partagée avec l'enseignant de la classe ou l'équipe pédagogique du cycle.

Pour ce faire, des évaluations diagnostiques de rentrée des observations au sein de la classe sont réalisées. L'enseignant rédige et met en œuvre un projet d'aide spécialisée qui cible les objectifs à atteindre.

Il contribue aussi à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans d'accompagnement personnalisés (PAP). « Les élèves dont les difficultés scolaires résultent d'un trouble des apprentissages peuvent bénéficier d'un plan d'accompagnement personnalisé prévu à l'article L. 311-7. Il contribue également au suivi des projets personnalisés de scolarisation (PPS). Le PPS détermine les modalités de déroulement de la scolarité et les actions pédagogiques, psychologiques, éducatives, sociales, médicales et paramédicales répondant aux besoins des élèves en situation de handicap.

Objectifs :

- d'amener l'élève à dépasser les difficultés qu'il éprouve dans ses apprentissages scolaires
- de restaurer le désir d'apprendre, l'estime de soi en l'aidant à prendre conscience de ses progrès, en suscitant l'expérience de la réussite.
- de rendre l'élève plus autonome
- d'aider à transférer les acquis au sein de sa classe.

Les moyens mis en œuvre :

- Demande de bilan auprès de la psychologue de l'enseignement catholique ou auprès de centres spécialisés.
- Analyse de la situation des élèves en difficulté.
- Réunion de l'équipe éducative.
- Elaboration et évaluation des projets d'aide spécialisée.
- Mise en œuvre des projets de groupe hors de la classe d'origine.
- Collaboration régulière avec les enseignants et co-intervention dans les classes afin de maintenir le lien, de croiser les regards.

Ce travail nécessite des rencontres régulières entre les partenaires éducatifs : chef d'établissement, parents, enseignant, enseignant spécialisé, rééducateurs, médecins... chaque fois que cela est possible, l'enfant est associé à cette réflexion qui vise à provoquer un changement dans le rapport qu'il entretient avec l'école et les apprentissages.

Accueillir les élèves en situation de handicap.

L'enseignant spécialisé constitue également une ressource et un appui pour l'équipe enseignante dans les relations et les entretiens avec les familles des élèves en difficulté ou en situation de handicap.

- *La différenciation*

L'**Education inclusive** vise à assurer une scolarisation de qualité pour tous les élèves de la maternelle au lycée par la prise en compte de leurs singularités et de leurs besoins éducatifs particuliers.

Cela ne se limite donc pas au regroupement d'adaptation et à l'accueil des enfants en situation de handicap. L'école Saint Jean considère que tous les élèves ne font pas nécessairement la même chose au même moment et reconnaît que tous n'apprennent pas à la même vitesse et de la même manière.

Les moyens mis en œuvre :

- Adaptation et aménagement des supports.
 - Tutorat pratiqué autant que possible.
 - APC : séances de renforcement scolaire L'enseignant en détermine le contenu, en fonction des besoins de ses élèves.
 - Spécificité : inauguration en 2021 de la classe flexible pilote en CE2 : aménagement matériel et configuration spatiale adaptés. Pédagogie spécifique.
- *Le coup de Pouce, avec le soutien de la mairie de Sanary/mer.*

Le Coup de Pouce CLE (Clubs de lecture et d'écriture) de la réussite scolaire : action visant à soutenir les élèves du CP qui rencontrent des difficultés dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Ce dispositif permet d'apporter une aide aux devoirs, de développer le goût de la lecture et de renforcer la confiance en soi.

➤ Favoriser un climat scolaire apaisé :

Action 1 : libérer la parole.

Une cellule d'écoute a été mise en place après la période du confinement de 2020. Cette cellule d'écoute est assurée par un personnel qualifié qui a reçu une formation au sein du service de l'EARS du diocèse de Toulon Fréjus.

Action 2 : favoriser le bien être des élèves et des adultes qui les encadrent.

Décoration et aménagement des cours de récréation en zones de jeux. En fonction de leurs envies et de leurs besoins, les élèves ont accès à un panel plus large d'activités : ici, un espace de regroupement, là un mur d'expression libre, une zone de détente à l'abri du tumulte et également une zone d'activités sportives.

Action 3 : sensibiliser.

La prévention et la promotion de la santé à l'école. Les attitudes favorables à la santé pour tous les élèves sont renforcées. Pour certains, nous répondons aux problèmes de santé rencontrés ou nous prévenons des conduites à risque.

Sur l'année scolaire, plusieurs campagnes de prévention sont organisées par des professionnels de la santé :

- Prévention bucco-dentaire : moyenne section et du CP au CM2
- Prévention visuelle : moyenne section, CP et CE1
- Prévention mal de dos : CM1
- Dépistage sensoriel en lien avec la PMI : moyenne section
- Permis piéton : CP
- Sensibilisation à l'équilibre alimentaire avec une diététicienne : moyenne section, grande section, CP et CM1
- Sensibilisation aux dangers d'Internet : permis Internet CM2
- Sensibilisation et formation des élèves aux premiers secours et aux gestes qui sauvent : CM2

Action 4 : enrichir le temps méridien

Activités proposées :

- Ateliers échecs de la GS au CM2.
- Ouverture les jeudis et les vendredis de la bibliothèque de 12h30 à 13h30 du CP au CM2.
- Ateliers « Green workshops » en anglais, pour consolider le projet sur l'écologie.

Le partenariat avec les familles

Les parents qui ont choisi d'inscrire leur enfant dans un établissement catholique font partie de la Communauté Educative et partagent son projet éducatif.

L'APEL en rassemblant les parents, tisse le lien permanent entre la famille et l'établissement, permet d'accompagner les enfants tout au long de la scolarité.

C'est en collaborant avec les familles et en suscitant une connivence éducative que la construction des repères s'établira.

Dans cette dynamique, nous proposons :

- Un entretien d'inscription qui est le moment privilégié d'échange, de connaissance et de présentation des projets. Ce premier contact est essentiel pour que s'installe le climat de confiance.
- Fin juin, à partir de 17h00, pot d'accueil et de bienvenue aux nouveaux parents. Présentation de l'équipe enseignante et des classes.
- La réunion de classe en début d'année scolaire.
- Un entretien avec les familles pour évaluer les progrès de l'enfant ou lorsqu'un besoin se fait sentir.
- La disponibilité des enseignants et du chef d'établissement.

Tous issus d'univers différents, des réflexions nous mènent à établir des choix afin d'avancer sur le chemin commun du savoir être, de l'envie de vivre ensemble, du respect de la différence de chacun, de la citoyenneté...

Ainsi L'APEL œuvre tant pour les parents que pour les enfants dans divers domaines.

L'APEL c'est aussi des parents correspondants dans chaque classe. Ils permettent de faciliter les liens entre parents-enseignants, de soutenir et d'accompagner les projets pédagogiques proposés par l'établissement.

Une charte interne à l'établissement clarifie leurs droits et leurs devoirs afin de devenir au mieux acteur de cette démarche.

L'APEL est également représentée lors des conseils d'établissement et conseils d'élèves.

Dans la même dynamique évoquée précédemment (vivre ensemble, citoyenneté, différence, cohésion...) des manifestations sont proposées tout au long de l'année. Elles suivent le calendrier scolaire et le temps liturgique.

En septembre, la **kermesse** est un moment convivial permettant l'accueil des nouvelles familles.

En décembre, le **marché de Noël** est organisé en lien avec la journée de la communauté éducative.

Un spectacle est offert à tous les élèves.



En janvier, l'**Épiphanie** est célébrée à la chapelle puis la galette est offerte aux enfants.



En février, c'est la **chandeleur, Présentation de Jésus au Temple**. Comme l'Épiphanie elle est célébrée à la chapelle et les crêpes sont dégustées tous ensemble.

A la mi-carême, place au **carnaval** : défilé, confettis, animation et spectacle

offert aux enfants.



L'APEL met aussi en place des actions ponctuelles dans l'année comme le festival du livre et des tombolas.

Toutes ces actions permettent de participer au financement des sorties scolaires, au financement de certains projets afin d'en diminuer le coût restant à la charge des familles.

La plupart des activités marquent un temps fort de la vie chrétienne et se déroulent toujours dans un but d'échange, de partage et de respect.

L'association de gestion



L'association de gestion est une association 1901, à but non lucratif. Elle réunit des parents, d'anciens parents et des « amis » de l'école qui œuvrent bénévolement à la bonne marche de l'école du point de vue logistique. Sous la conduite du président de gestion et en lien avec le chef d'établissement,

L'OGEC assure :

- La gestion financière et comptable de l'établissement : l'OGEC délibère sur le budget, fixe le montant des contributions familiales, les prix de la restauration...
- L'entretien du patrimoine immobilier et mobilier : l'OGEC décide de procéder aux travaux, aux acquisitions. Il contracte les prêts et ouvertures de crédit.
- La fonction employeur des personnels non enseignants de l'établissement. Il est responsable de l'application de la législation sociale et des conventions collectives.

Depuis la construction de l'école, rentrée 1995-96, le bâtiment a fait l'objet de travaux d'entretien réguliers de façon à veiller à la sécurité des enfants et personnels et à la pérennité de celui-ci.

La toiture a fait l'objet d'une réfection complète, en 2007, à l'issue d'une action judiciaire.

Au mois de juillet 2016, l'OGEC SAINT JEAN a contracté un prêt de 100 000 € sur 7 ans auprès du Crédit Coopératif pour engager un programme de travaux de réfection du bâtiment sur deux ans.

Ce programme ambitieux vise à engager des travaux conséquents au niveau :

- Du circuit de chauffage central, en très mauvais état,
- Du traitement des poutres en lamellé-collé, très dégradées du fait de leur exposition à la pluie et à l'ensoleillement,
- De la façade extérieure du bâtiment, partie qui ceinture la cour principale,
- De la mise en conformité du bâtiment aux personnes à mobilité réduite de façon progressive.
- De l'embellissement des salles de classes.
- Le renforcement des mesures de sécurité du bâtiment : installation des caméras de surveillance reliées à une centrale informatique Interne à l'établissement

Janvier 2022